

## Discours d'ouverture de Chaynesse Khirouni, Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Séance dédiée aux conséquences des projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2025 sur le quotidien des Meurthe-et-Mosellanes et Meurthe-et-Mosellans ; en présence de Michel Fournier, président de l'association des maires ruraux de France et de grands témoins, partenaires de proximité du Département.



Mesdames, Messieurs, Cher·ère·s collègues, Cher·ère·s partenaires,

Cher Michel Fournier, Président de l'Association des Maires Ruraux de France,

*« La première vérité, c'est de reconnaître, avec vous, que l'on a poussé jusqu'à ses limites le modèle départemental tel que nous l'avons connu depuis trente ans. Et je pense qu'il est nécessaire en ce moment de parler de la manière dont on pourrait assurer l'avenir des Départements parce que moi je crois aux Départements. [...] Dans beaucoup de Départements, il n'y a plus de marges de manœuvre aujourd'hui. Et c'est ces marges de manœuvre qui donnaient du sens. [...] A la place où je me trouve, [...] je n'accepte pas que les Départements aient le sentiment de devenir de simples opérateurs de l'Etat. Ce n'est pas ce que nous avons voulu collectivement avec les lois de décentralisation. ».*

Ces mots, ce ne sont pas les miens. Ce sont ceux prononcés par Michel Barnier, Premier Ministre, en clôture des assises de l'Assemblée des Départements de France.

J'ai choisi de les emprunter pour ouvrir cette session de l'Assemblée départementale afin de rappeler, avec gravité, la **menace qui pèse sur nos services publics de proximité**, un service public qui est la raison d'être de notre collectivité, qui place le Département au cœur d'un véritable réseau de solidarités auquel participent de très nombreux partenaires comme viendront le rappeler des témoignages d'une grande diversité au cours de la matinée. **Un service public qui fait lien, qui conforte notre cohésion sociale et territoriale.**

C'est pourquoi nous avons choisi de consacrer cette séance aux conséquences des projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2025 sur le quotidien des Meurthe-et-Mosellanes et Meurthe-et-Mosellans.

S'il n'est un secret pour personne que je ne partage pas les opinions politiques de Michel Barnier, je salue un changement de ton, un changement de posture, qui témoigne d'un respect envers les collectivités locales et les territoires. Je note son attention à ne pas hystériser les débats et nous en avons besoin pour faire face aux difficultés.

Alors, si les propos du Premier Ministre traduisent une prise de conscience que nous devons accueillir avec sérieux, ils ne doivent pas occulter une réalité préoccupante : les choix budgétaires mais également fiscaux des gouvernements successifs d'Emmanuel Macron ont conduit inexorablement au démantèlement des services publics de proximité, au détriment des territoires, en particulier dans la ruralité, au détriment des habitantes et des habitants, en particulier les plus fragiles.

Toutes et tous ici, nous constatons leur régression massive, la fermeture du bureau de poste qui succède à celle de la gendarmerie qui avait succédé à celle de la trésorerie ou encore de la maternité tandis que nos hôpitaux sont au bord de la rupture. Tous les jours, sur le terrain, Maires, partenaires, habitantes et habitants me rapportent ce constat et vous êtes également nombreuses et nombreux ici présents et présentes à m'en faire part.

Philippe Séguin, grand défenseur de la décentralisation, rappelait que « *la République a besoin de ses territoires, autant qu'ils ont besoin d'elle* ». Et, à mesure que le sentiment d'injustice, d'abandon, de relégation croît, **c'est notre pacte républicain, qui se délite**. Voulons-nous vraiment affaiblir cette solidarité fondamentale entre l'État et les collectivités, entre le rural et l'urbain, entre les citoyens eux-mêmes ? Pourtant, nous ne cessons de le prouver ici, au sein de cet hémicycle :

lorsque commune et Département, intimement liés par l'Histoire, s'engagent ensemble avec l'État, les résultats sont au rendez-vous. L'expérimentation « Avec vous pour vos droits », Territoires Zéro non-recours cette expérimentation, je le disais, les résultats sont au rendez-vous. L'expérimentation avec vous pour vos droits, déployés sur le territoire de la métropole du Grand Nancy en est une illustration exemplaire. Nous avons d'ailleurs décidé de son extension et comptons sur l'émergence de partenariats locaux solides dans le Lunévillois, dans le Pays Haut.

Pour notre Département, comme pour l'immense majorité d'entre eux, le constat est sans appel, nous allons droit à l'impasse budgétaire ! Peut-être même le Chaos. Pascal Schneider l'a rappelé en début de semaine, ce n'est pas nous qui le disons, c'est l'Assemblée des Départements de France, après les innombrables alertes d'observateurs qui se succèdent depuis plusieurs mois. Nos dépenses augmentent sous l'effet conjugué de la hausse des besoins sociaux, de l'inflation mais aussi de décisions nationales non compensées. Dans le même temps, nos recettes s'effondrent sous l'effet de la crise de l'immobilier. En Meurthe-et-Moselle, les droits de mutation, dont nous dépendons fortement, ont chuté de près de 40 millions d'euros entre 2022 et 2024.

La situation catastrophique dans laquelle se trouvent les finances de l'Etat nous impacte et nous concerne, toutes et tous.

Des efforts, les Départements en consentent d'ores et déjà au quotidien en assumant par exemple un **reste à charge** de plus en plus vertigineux au titre des allocations individuelles de solidarité. C'est de l'ordre de 12 milliards d'euros à l'échelle nationale, 12 milliards d'euros à l'échelle nationale, **plus de 100 millions pour le seul Département de Meurthe-et-Moselle**, soit l'équivalent de notre budget d'investissement annuel. Puisque les chiffres que j'évoque sont bien des chiffres annuels.

Ces efforts, le Premier Ministre et sa Ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation les reconnaissent d'ailleurs. Comme elle et il reconnaissent l'absence de responsabilité des collectivités dans la dégradation des finances de l'Etat. A l'inverse d'un ancien Ministre des Finances qui, à l'heure de faire ses cartons pour partir enseigner en Suisse, tentait de nous faire porter son bilan désastreux. Je lui en veux, je lui en veux car il a stigmatisé les collectivités locales, stigmatisé les élu·e·s et les a livrés sur la base d'un mensonge à la vindicte populaire et vous connaissez la défiance des citoyens vis-à-vis de la politique, vis-à-vis des élu·e·s.

Nous devons ici prendre pleinement la mesure des impacts du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025. Lorsque François Sauvadet, Président de l'Assemblée des

Départements de France, s'interroge avec force : « *On cherche quoi ? La mort des Départements ?* », **il met en lumière l'ampleur de la saignée budgétaire**. En Meurthe-et-Moselle, ce sont 50 millions d'euros que nous devons trouver pour parvenir à boucler le budget 2025. 50 millions d'euros !

En Meuse, Jérôme Dumont parle de « mur budgétaire ». En Gironde, Jean-Luc Gleyze dénonce « une équation budgétaire mortifère ». « Un coup de massue » pour Sophie Borderie, présidente du Lot-et-Garonne. En Haute-Marne, Nicolas Lacroix dénonce des « ponctions injustes et brutales » et met en vente la préfecture, le Palais de justice et une dizaine de gendarmeries. Dans l'Aude, Hélène Sandragne souligne que « derrière le déficit budgétaire s'annonce un terrible déficit social et territorial ». Et je pourrais continuer à égrener les exemples. Ces prises de parole de mes collègues dans leur diversité, autant politique que territoriale, illustrent avec force les craintes qui nous animent toutes et tous. Au-delà des mots, elles témoignent surtout d'un constat partagé : **le service public de proximité est en danger**. C'est là une voix commune et responsable qui s'élève pour défendre un service public essentiel à notre cohésion.

**Et cette voix, s'élève aussi, localement,**

- celle des communes d'Affléville, Audun-le-Roman, Bertrambois, Bouillonville, Bouvron, Brémoncourt, Choley-Ménillot, Croismare, Deneuve, Errouville, Euvezin, Gorcy, Hannonville-Suzémont, Laneuveville-devant-Bayon, Lironville, Mont-Bonvillers, Moutiers, Nomeny, Pagny-sur-Moselle, Rembercourt-sur-Mad, Vaxainville ou encore Vigneulles,
- celle du collège de Villerupt, celle d'Adavie, d'Areliia, de Vivre avec l'autisme, celle du centre social Ville plurielle ou encore celle de la Fédération des foyers ruraux, de la Ligue de l'enseignement, de Lorraine Energies renouvelables, de l'Union nationale des acteurs du tourisme Grand Est, du Groupement de défense sanitaire...Et de tant d'autres !

Et ne nous trompons pas, fragiliser les départements, c'est fragiliser la ruralité. **C'est pourquoi j'ai proposé à Michel Fournier, Président de l'Association des Maires Ruraux de France**, de s'adresser à l'Assemblée départementale. Je le remercie chaleureusement pour sa présence à nos côtés aujourd'hui mais aussi et surtout pour sa mobilisation inlassable.

**Sans justice sociale, sans solidarité territoriale, c'est notre pacte républicain qui vacille.** Et au-delà de l'urgence, c'est bien le modèle de financement des collectivités territoriales qui est questionné. La suppression de la taxe d'habitation a été une lourde erreur, une décision populiste. Quant aux départements, ils n'ont plus d'autonomie financière, ni de levier fiscal.

Quel est le lien entre les citoyennes et les citoyens et leurs communes ? Comment répondre aux défis démographiques, comment engager sereinement la transition écologique. Disparue, disparue aujourd'hui des débats, des urgences

Permettez-moi d'évoquer ici la contribution citoyenne communale chère à Michel Fournier, peut être en parlera-t-il, proposant une réponse à une conviction que nous partageons ; celle de la **nécessité de restaurer une fiscalité locale**. Une fiscalité au service des projets de territoire qui permette de restaurer le lien de chacune et chacun avec le premier échelon démocratique que sont nos communes.

Solidarité territoriale en cessant de regarder nos territoires ruraux comme des espaces interstitiels des territoires urbains, parfois espaces nourriciers, parfois espaces de production d'énergies, parfois espaces récréatifs mais toujours définis du point de vue urbain et souvent regardés comme une charge.

Et les Départements ont une responsabilité particulière en la matière ; celle de veiller à la cohésion sociale mais également à la cohésion territoriale.

C'est avec solennité et détermination que je lance cet appel à la responsabilité collective. Car **la justice sociale et la solidarité territoriale sont l'essence même de notre République décentralisée.**

Et défendre notre République, c'est aussi défendre l'autonomie de nos collectivités, c'est-à-dire la capacité de nos concitoyennes et concitoyens à faire des choix pour l'avenir de nos territoires. C'est tout le sens de la décentralisation, cette grande idée qui traverse là aussi les sensibilités politiques.

Nous ne sommes pas toujours d'accord au sein de cet hémicycle... et c'est heureux ! Nous débattons, nous proposons des projets et une vision de la société qui nous est propre. Gaston Defferre avait posé un principe simple : **« laisser aux collectivités la liberté d'agir et d'innover. »**. C'est cette liberté que nous défendons, une liberté qui a été gravement mise à mal par une volonté recentralisatrice qui s'est souvent avérée autoritaire voire méprisante, comme si le temps de la discussion était du temps perdu, comme si les élu·e·s, les corps intermédiaires étaient des obstacles... à cette sacro-sainte efficacité, sacro-sainte performance, chères au Président de la République.

Avant de conclure, permettez-moi d'évoquer une politique publique qui nous tient tout particulièrement à cœur : celle de l'autonomie et de la manière dont nous traitons les personnes âgées, nos vieux. Après la crise Covid, après le scandale Orpéa, nous avons dit : « plus jamais ça ! ». Pourtant, et ceci malgré le vieillissement de la population, nous n'avons toujours pas engagé des mesures à la hauteur des enjeux.

Absence de moyens, crise des ressources humaines, absence de vision, perte de sens. **Je plaide depuis plusieurs années vous le savez pour une loi Grand âge. Pourtant comme sœur Anne, je ne vois toujours rien venir, hormis le mur démographique.**

Et pourtant la situation est critique. En témoigne l'avis défavorable sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 rendu par la CNSA le Conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, cinquième branche de la sécurité sociale au sein de laquelle je représente les Départements.

Les conséquences de ces choix ou plutôt de ces non-choix seront dramatiques, là aussi particulièrement pour les territoires ruraux où les services publics ont reflué, où la désertification médicale fait déjà obstacle à l'accès aux soins...

Les départements et ses partenaires, même fragilisés continuent tant bien que mal à faire face. Mais jusque quand ? Juste quand chers collègues ? Juste que chers partenaires ?

Parce qu'il n'est, encore une fois, pas question d'une institution ou d'une sensibilité politique mais d'un attachement partagé au service public de proximité, et je conclurai en partageant avec vous quelques illustrations de projets qui lui donne corps, a ce service public de proximité, à travers l'ensemble de la Meurthe-et-Moselle, **des projets qui sont à risque de se voir au mieux reportés et au pire abandonnés :**

C'est la restructuration des collèges Croix de Metz à Toul et Eugène François à Gerbéviller, c'est la construction d'un nouveau collège sur le plateau de Haye à Nancy, c'est la restructuration du centre d'exploitation de Vandeléville, c'est la réalisation de la déviation de Saint-Nicolas-de-Port, c'est le soutien à la rénovation des résidences autonomie, c'est le renforcement de l'intervention sociale en commissariats et gendarmeries à Villerupt et à Lunéville, c'est la sauvegarde des lignes capillaires fret, par exemple entre Xeulley, Pont-Saint-Vincent et Rosières-aux-Salines...

**Voilà ce pour quoi nous nous battons !**

A l'heure où les inégalités se creusent, où notre démocratie se fragilise,  
Face au repli sur soi, aux discours de stigmatisation,  
Nous faisons le choix du collectif,  
Des solidarités humaines et territoriales.

Un grand merci à vous pour votre mobilisation, chers partenaires, pour  
les paroles de soutien que vous allez porter.

Pour une République forte, juste et solidaire.

Je vous remercie.